

REJETER LA CONSTITUTION EUROPENNE

POUR REDONNER UNE CHANCE A

UNE EUROPE AU PROFIT DES PEUPLES.

>> Une dynamique totalement paralysée depuis le traité de Maastricht

Depuis le Traité de Maastricht, le MRC a assisté à toutes les étapes de l'Union européenne. Nous sommes convaincus que l'Union des peuples européens peut être un outil pour le bien-être de ses habitants, mais nous rejetons comme par le passé cette Europe libérale qui ne sert que les marchés financiers et la mondialisation sous la tutelle des Etats-Unis d'Amérique.

Nous refusons que les nations ne puissent plus décider elles-mêmes de leurs propres politiques.

Car le bilan de l'Europe depuis ces dix dernières années en termes de justice, d'égalité et de démocratie est dévastateur :

- croissance stagnante,
- hausse de la précarité et du chômage,
- privatisation croissante des services publics,
- délocalisations en constante augmentation

Ce bilan montre le danger considérable qu'il y aurait à graver dans le marbre la suprématie de

Bruxelles sur l'ensemble des pays européens.

Or la Constitution confèrera à l'Union européenne des compétences qui appartenaient naguère aux Etats-Nations.

C'est cette Europe libérale qui sera entérinée définitivement par la Constitution, une Europe, paralysée par les critères de Maastricht ; une Europe facteur de régression économique et sociale, une Europe de la finance, contre l'intérêt des peuples. Une Europe de plus divisée et impuissante sur l'échiquier politique mondial, comme l'a montré l'invasion en Irak. Pire encore : depuis 1989, l'UE n'est plus une garantie pour la paix sur le continent.

C'est pourquoi l'enjeu du referendum de 2005 est de taille, puisque le Traité constitutionnalise le modèle libéral en Europe, comme le proclame l'Article 3 du projet de constitution : « l'Union offre à ses citoyennes et à ses citoyens (...) un marché unique où la concurrence est libre et non faussée ».

>> Cette Europe est inacceptable : elle est dangereuse pour le progrès social, pour la démocratie et pour la France républicaine :

1) **La Constitution européenne implique l'existence d'une citoyenneté européenne**, or un peuple se constitue au cours de son histoire et implique des valeurs et une culture communes. Les diversités des nations européennes font de cette citoyenneté **une citoyenneté « au rabais »**, alors qu'elle est fondamentale pour la cohésion de notre société. Comme le rappelait Jean-Pierre Chevènement, on ne peut pas parler de Constitution : « Entre 25 peuples, on passe un traité. C'est un peuple qui se donne une Constitution ».

2) **En vertu de l'Article 3, l'Europe, vouée au libéralisme économique, est un marché concurrentiel désormais institutionnalisé.** De plus, le texte prévoit que l'Union soit dotée de la personnalité juridique, ce qui lui permettra de passer des accords internationaux au nom de l'Union européenne, et accentuerait de fait le libéralisme

ambiant prôné par l'OMC.

3) **La libéralisation conduira inexorablement à la privatisation de tous les services publics** tels que la santé, l'éducation, la sécurité sociale, la Poste, les transports publics, l'énergie...et même la culture. C'est l'accès à des droits essentiels qui sont remis en cause sous couvert de rentabilité immédiate.

4) **Cette orientation libérale va dans la lignée de ce qui paralyse l'Europe depuis deux décennies**, à savoir une absence de stratégie de développement dans les domaines stratégiques fondamentaux pour l'Europe : l'industrie, la recherche, la technologie, les infrastructures...et ce au profit des marchés financiers.

5) **La Constitution entérine l'indépendance totale de la BCE qui décide seule** de ses

orientations- axées sur la défense des critères du pacte de stabilité- au détriment de l'emploi et de la croissance.

6) **Le texte va plus loin encore** puisqu'il remet en cause des valeurs fondamentales **en consacrant la suprématie d'une prétendue « loi européenne » sur les lois nationales**, via une « Charte des droits fondamentaux ». Les lois nationales seront dans ce contexte entièrement soumises au pouvoir d'appréciation des juges européens. Et comme par le passé, la Cour de Justice Européenne sera au service des intérêts du marché.

7) Plus grave encore, **cette Charte remet en cause le principe républicain de laïcité**, pierre angulaire du pacte républicain, puisqu'elle affirme « la liberté de manifester sa religion (...),

individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites », et prévoit de plus un « dialogue régulier » avec les églises (Article 51).

8) En matière de défense et de politique étrangère, le texte prévoit que la politique de l'Union « respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord » (Article 40.2) et que les « Etats-membres appuient activement et sans réserve la politique [de l'Union] dans un esprit de loyauté et de solidarité mutuelle (...) ». **Toute politique de défense européenne est donc dépendante de celle de l'OTAN**, par conséquent des Etats-Unis comme l'a montré l'histoire de la dernière décennie, et légitime une « Europe américaine » déjà aperçue lors de l'invasion américano-britannique en Irak.

>> Une Europe européenne démocratique, avec un projet propre, et non réduite à être un rouage de la mondialisation libérale américaine, est nécessaire.

Le MRC portera donc son projet alternatif lors de sa campagne pour le non à la « Constitution Européenne » :

1) **Combattre la perte de souveraineté** en rendant aux Parlements nationaux le pouvoir de dire la Loi en dernière instance, pouvoir dont ils ont été dessaisis progressivement au profit des institutions européennes.

2) **Faire de l'Europe un acteur stratégique sur la scène mondiale**, indépendant des Etats-Unis. Pour cela, il faut instaurer une stratégie de coopération renforcée, ouverte aux pays qui le souhaitent, dont la France et l'Allemagne constituent le noyau dur. Il faut favoriser la politique de défense autour de cet axe, et non sous l'égide de l'OTAN.

3) **Construire une Europe de la croissance** en initiant une politique de relance rigoureuse dans les domaines de l'industrie, des grandes infrastructures, de la recherche et de la défense.

4) **Donner une chance à l'Europe sociale** en modifiant les règles absurdes du traité de Maastricht en matière de politiques budgétaires et monétaires :

- permettre notamment de déduire du déficit autorisé les dépenses de recherche et d'investissement.

- placer l'emploi et la croissance comme objectifs de la BCE au moins au même niveau que l'inflation et la défense de l'euro.

5) **Intensifier la coopération Nord-Sud** au niveau des instances multilatérales dans la perspective de construire un monde multipolaire. Il faut notamment envisager mettre en place une taxation des mouvements spéculatifs afin de protéger les économies fragiles des pays du Sud, et développer le partenariat euro méditerranéen afin que l'Europe ait un véritable rôle dans le conflit israélo-palestinien, notamment dans la création d'un Etat palestinien et dans le maintien de la paix dans cette région.

6) **Construire une « Europe de destin » laïque et humaniste**, porteuse des valeurs de progrès, et d'épanouissement pour les peuples face à l'émergence d'une Europe des communautés calquées sur le modèle anglo-saxon et qui se place dans la logique du choc des civilisations.